

## Participez au Prix Jeunesse pour l'égalité 2021 : « Quand on veut, on peut ? »

14 septembre 2020



Cette année, la huitième édition du Prix « Jeunesse pour l'égalité » invite tous les jeunes de **11 à 25 ans, par équipe de deux minimum, à s'exprimer sur le thème « Quand on veut, on peut ? »** Par le biais d'une **vidéo ou d'une affiche**, l'Observatoire des inégalités vous propose de questionner cette expression et de faire passer votre message sur les inégalités et les discriminations. Vous avez **jusqu'au 31 janvier 2021** pour nous épater. Rappel de grande importance : nous n'attendons pas des œuvres « professionnelles ». Ce qui compte le plus pour nous, c'est le contenu de votre création et l'originalité de vos idées.

Quand on veut, on peut... Cette affirmation, on l'entend souvent, parfois sous d'autres formes : il suffirait de bien réviser pour réussir à l'école, de chercher pour trouver un logement ou de travailler pour être riche. Cette formule est dangereuse quand elle nous fait croire que tout est possible et qu'il suffit juste de le vouloir pour réussir sa vie. Alors que **tout n'est pas forcément une question de motivation** : les inégalités, les discriminations, les stéréotypes sont autant d'obstacles auxquels nous pouvons être confrontés et qui peuvent entraver notre réussite, même avec la meilleure des volontés. Il n'en demeure pas moins vrai que nous avons tous, plus ou moins, tendance à nous auto-censurer, à ne pas oser entreprendre certaines démarches. Bref, à rester à la place que la société a tendance à nous assigner.

Le thème de cette édition est complexe, mais également passionnant. Il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses à cette question. Ce que le jury attend de vous, c'est que vous y réfléchissiez ! Alors, **quand on veut, on peut... Vraiment ?**

## DATES CLÉS DU PRIX "L'ÉGALITÉ"

**14 SEPTEMBRE  
2020**



**Lancement du  
concours et  
annonce du thème**

**31 JANVIER  
2021**



**Date limite de  
l'envoi des oeuvres  
et des inscriptions**

**FÉ  
2**

**Séle  
finali**

### Le thème de cette édition 2021

Quand on veut, on peut ? Ce n'est pas facile de répondre à cette question, on en a bien conscience. Vous pouvez avoir envie de dire «oui, tout est possible quand on s'en donne les moyens », ou «non, c'est plus compliqué ». Même chez nous à l'Observatoire des inégalités, on ne sait pas bien ! C'est pourquoi on vous propose de **réaliser votre œuvre en fonction des sous-thématiques** ci-dessous, pour vous orienter et alimenter votre réflexion et votre création :

### 1- Dénoncez les inégalités

Utilisez votre œuvre pour pointer du doigt ce que vous trouvez injuste dans notre société, ces inégalités qui représentent de réels obstacles à la réussite lorsqu'on y est confronté. Les exemples ne manquent (malheureusement) pas dans de nombreux domaines : éducation, logement, santé, revenus, travail, ou en fonction du sexe, de la couleur de peau, du handicap, etc. Elles font que les chances ne sont pas les mêmes pour toutes et tous, que ce n'est pas qu'une question de volonté, mais aussi de moyens.

### 2- Alerte sur l'existence de barrières « invisibles »

N'hésitez pas à remettre en cause tous les mécanismes qui nous assignent à une place déterminée à l'avance par la société, ces normes qui définissent ce que l'on doit ou ne doit pas être : les stéréotypes, la publicité, la société, l'existence ou non de modèles sur qui se projeter (à la télé, dans les films, l'histoire, etc.), les petites phrases ou « blagues » qu'on entend ou qu'on dit... Toutes ces choses qui vont nous influencer et trop souvent limiter nos horizons. Ou qui vont nous faire baisser les bras par avance, anticipant le risque d'échec, et nous faire dire « ça ne sert à rien d'essayer ».

### 3- Faites sauter les barrières

Quand on veut, on peut ! Nombreux sont celles et ceux qui se détournent de la voie qui semblait leur être destinée et prouvent que notre chemin n'est pas tracé d'avance. Cette sous-thématique vous invite à réfléchir aux moyens de dépasser ces difficultés, de casser ces barrières : comment rendre la société plus juste ? Sur qui s'appuyer pour y arriver ? Qu'est-ce que la société doit changer pour donner à chacune et chacun les moyens de réussir sa vie ? Et puis d'ailleurs, c'est quoi « réussir » ?

Ça vous inspire ? Vous avez des choses à dire ? Alors, à vos crayons, ciseaux, stylos, téléphones, ordinateurs et caméras !

## Qui peut participer ?

Toutes celles et ceux qui ont entre 11 et 25 ans, en équipe d'au moins deux personnes. Il y a **trois catégories d'âge** : les 11-15 ans, les 16-18 ans et les 19-25 ans.

Des adultes peuvent vous aider dans votre projet, mais, attention, cette aide doit se limiter à l'apport de matériel, à un accompagnement technique pour le cadrage ou le montage (pour les vidéos) ou la mise en page (pour les affiches), à l'organisation du tournage dans le cas d'un film, à l'appui à la réflexion sur le contenu de votre œuvre. C'est bien votre point de vue et non celui d'adultes qui nous intéresse !

## Quels sont nos critères d'appréciation ?

Il ne s'agit pas de réaliser un clip vidéo, une affiche ou une photo publicitaire professionnelles. Il faut seulement que vos réalisations soient d'une qualité minimum pour être diffusables. Remporter un prix est à la portée de toutes et tous.

Nos critères portent d'abord sur le fond : vos idées en lien avec le thème « Quand on veut, on peut ? », leur originalité et leur traitement. La forme importe moins que l'expression de vos propres idées et de votre réflexion.

### Quelques conseils pour la réflexion et la technique !

Vous souhaitez lire quelques lignes pour enrichir votre réflexion ? Voici trois références qui peuvent vous être utiles :

- [Liberté – Inégalités ? – Fraternité](#), webdocumentaire de l’Observatoire des inégalités
- « Choisir son avenir » [Les inégalités expliquées aux jeunes](#), sous la dir. de Nina Schmidt, édition de l’Observatoire des inégalités, avril 2018.
- « [Les inégalités sont-elles dans nos têtes ?](#) » Louis Maurin, 14 mai 2020

Pour vous accompagner dans votre travail de création, on vous a concocté deux petits **guides techniques à télécharger**. Vous y trouverez notamment des conseils sur les étapes clés pour réaliser votre vidéo ou votre affiche, des liens vers des sites ressources et des outils gratuits.

- Le guide pratique pour réaliser mon affiche, [à télécharger](#) (178 ko)
- Le guide pratique pour réaliser ma vidéo, [à télécharger](#) (228 ko)

## Il y a quoi à gagner ?

Les finalistes sélectionnés par l’équipe de l’Observatoire des inégalités seront invités à la [cérémonie de remise des prix](#) le 24 mars 2021 à Paris (date à confirmer). Les œuvres lauréates seront annoncées ce jour-là en présence de l’ensemble des finalistes.

Pour chaque catégorie d’âge (les 11–15 ans, les 16–18 ans, les 19–25 ans), deux prix ex aequo seront décernés dans la catégorie vidéo, ainsi que dans la catégorie affiche, chacun d’une valeur d’environ 300 euros. Un prix « Coup de cœur du Jury » pourra être décerné, toutes catégories confondues. Un trophée « Jeunesse pour l’égalité » sera attribué à chaque équipe gagnante.

Toutes les créations finalistes seront mises en ligne sur notre site, visité par plus de trois millions de personnes par an, ainsi que dans notre [affichothèque](#) et notre [vidéothèque](#).

## Nos dix trucs pour réussir et éviter la disqualification

1- **Lisez attentivement le règlement du concours** (à télécharger ci-dessous) : quelques pages à bien respecter, sinon vous risquez d'être éliminé d'office. **Signez-le ou faites-le signer** par vos représentants.

2- Faites très attention à la durée de votre film : **votre vidéo ne doit pas dépasser 1'30 + 0'15 de générique**

3- Faites figurer les noms des réalisateurs, caméramans, monteurs, scénaristes et acteurs au **générique des vidéos**. Ainsi que les références de la musique libre de droits utilisée (si vous avez intégré une musique).

4- Utilisez le **format numérique** pour les affiches et photos. Il est obligatoire, nous ne recevons pas les formats papier. Attention : envoyez-nous des **fichiers haute définition**, sinon nous ne pourrions pas les mettre en ligne ni les imprimer pour les intégrer aux expositions que nous proposons. Les formats acceptés pour les affiches sont .jpg et/ou .png.

5- Vérifiez impérativement que les composants (notamment la musique mais aussi les images, photos de personnages célèbres) sont **libres de droits**, sinon nous ne pourrions pas retenir votre candidature.

6- Filmez en **mode « paysage »** et non « portrait ». Votre film n'est pas destiné à être vu uniquement sur un smartphone.

7- Vérifiez que **le son est audible par tous**. Et, dans la mesure du possible, **insérez des sous-titres dans votre vidéo pour un meilleur accès de tous et toutes**. Merci de vérifier aussi l'orthographe sur vos affiches et dans les sous-titres.

8- **Inscrivez-vous uniquement en ligne**, pas par e-mail (voir les explications ci-dessous).

9- **Respectez les dates d'inscription** au concours, n'attendez pas la dernière minute. Vous pouvez vous inscrire et nous envoyer votre œuvre du 14 septembre 2020 au 31 janvier 2021.

10- Et surtout... Laissez-vous aller dans l'expression de vos idées. C'est ce que nous valorisons en premier. Ne cherchez pas à entrer dans un cadre, à coller à ce que fait l'Observatoire des inégalités : **exprimez-vous en toute liberté !**

[Lire le règlement complet du concours](#)



## Comment s'inscrire ?

Votre vidéo ou votre affiche est prête ? Vous avez un titre original ? Vous avez sous la main les coordonnées (nom, prénom, année de naissance, mail) des membres de votre équipe ? Vous avez toutes et tous lu et signé (ou fait signer) le règlement ? Et vous avez vérifié les dix conditions à remplir pour éviter l'élimination d'office ? Bravo, vous êtes prêtes et prêts à vous inscrire ! Pour cela, vérifiez que le 31 janvier 2021 n'est pas passé, puis téléchargez votre œuvre et le règlement (signé et scanné) via [Wetransfer.com](http://Wetransfer.com) (plateforme gratuite d'envoi de fichiers).

1. **Règlement** : imprimez le règlement ci-dessous, lisez-le, datez-le, signez-le ou faites-le signer par votre représentant légal si vous êtes mineur et enfin scannez-le. Si toute votre classe participe au concours, il est possible de le faire signer par le chef d'établissement.

[Télécharger le règlement du concours](#) - 623 ko

2. **Téléchargement de l'œuvre et du règlement** sur [Wetransfer.com](http://Wetransfer.com) : suivez la procédure détaillée ci-dessous. Prenez bien garde à télécharger à la fois votre œuvre ET le règlement scanné.

[Télécharger la procédure wetransfer](#) - 190 ko

3. **Inscription** : les inscriptions sont enregistrées en ligne uniquement, par le formulaire ci-dessous. Aucune inscription ne sera acceptée par mail.

[Accéder au formulaire et s'inscrire](#).

## Un rendez-vous national

Le Prix « Jeunesse pour l'égalité » est maintenant un rendez-vous national. Il est, cette année encore et pour la septième fois consécutive, soutenu par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT, ex-CGET) et la Mairie de Paris. La région Centre-Val de Loire est aussi partenaire, comme à l'occasion des éditions 2017, 2019 et 2020. Le lancement de ce concours à l'automne, la réception des candidatures en janvier, et la sélection des œuvres finalistes et lauréates rythment l'année de l'Observatoire des inégalités. La remise des prix en mars 2021 sera encore une fois un moment fort, nous l'attendons avec impatience !

**Pour toute question ou renseignement :**

Tristan Bouvier et Constance Monnier

07 68 38 64 22

[?concours@inegalites.fr](mailto:concours@inegalites.fr)

Affiche / 2020 © Lucile Ourvouai

*Le Prix « Jeunesse pour l'égalité » 2021 bénéficie du soutien de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, de la Mairie de Paris et de la région Centre-Val de Loire.*



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



Emplacement :

[Accueil](#) > [Projet jeunes](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Participez-au-Prix-Jeunesse-pour-l-egalite-2021-Quand-on-veut-on-peut>